



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 25 avril 2012

T-PD (2012)03_fr

**LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES
PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ
DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL
(T-PD)**

Note du Secrétariat concernant les élections

I- REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'EGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (T-PD)

Le règlement intérieur du T-PD stipule :

« Article 10 : Président et Vice-Présidents

1. Le Président, le premier Vice-Président et le deuxième Vice-Président sont élus parmi les représentants, à la majorité des membres présents et pour une durée de deux ans. Par défaut, ces élections ne se tiennent pas à bulletin secret à moins que la demande expresse en soit faite.
2. Le Président et les Vice-Présidents sont rééligibles pour un second mandat consécutif. Toutefois, leur mandat prend fin s'ils cessent d'être membre du Comité.

Article 10bis : composition, fonctions et compétences du Bureau

1. Le Bureau est composé du Président et des deux Vice-Présidents du Comité, ainsi que de quatre membres et du Président ou de la Présidente sortant(e), qui peuvent rester membres de droit du Bureau pendant le(s) mandat(s) de la nouvelle présidence. Les autres membres sont élus parmi les représentants au Comité pour une période de deux ans. Les membres sont rééligibles.
2. Si un membre du Bureau cesse d'être membre du Comité ou démissionne avant la fin de son mandat, le Comité peut élire un successeur pour le remplacer jusqu'à la fin de ce mandat.

II- SITUATION ACTUELLE

Le Bureau du Comité comporte huit membres et est actuellement composé comme suit :

- M. Jean-Philippe Walter (Suisse, élu en tant que Président en juin 2010 pour deux ans)
- Mme Hana Štěpánková (République Tchèque, élue en tant que 1^{ère} Vice-Présidente en juin 2010 pour deux ans)
- Mme Catherine Pozzo di Borgo (France, élue en tant que 2^{ème} Vice-Présidente en juin 2010 pour deux ans)
- M. Gérard Lommel (Luxembourg, élu en juin 2010 pour deux ans)
- Mme Nevena Ružić (Serbie, élue en novembre 2011, suite au désistement de Mme Alessandra Pierucci (Italie, élue en sept. 2009) jusqu'à la prochaine réunion plénière en 2012)
- M. José Leandro Núñez García (Espagne, élu en juin 2010 pour deux ans)

- M. David Törngren (Suède, élu en juin 2010 pour deux ans)

- M. João Pedro Cabral (Portugal, Président 2008/2010), membre de droit pendant le mandat de la nouvelle présidence de M. Jean-Philippe Walter.

III- ELECTIONS AU T-PD

Lors de sa 28^{ème} réunion plénière, du 19 au 22 juin 2012, le T-PD est invité à procéder à des élections ou réélections pour les postes suivants :

1. Président(e) du T-PD pour deux ans
2. 1^{er(e)} Vice-Président(e) du T-PD pour deux ans
3. 2^{ème} Vice-Président(e) du T-PD pour deux ans
4. 4 membres du Bureau du T-PD pour deux ans

ANNEXE

Sont représentés au Bureau du T-PD depuis 2004 les délégations suivantes :

<u>Année d'élection</u>	
2004	Présidence : France Bureau : Espagne, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suisse
2005	Présidence : République Tchèque (ad interim) Autriche, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse
2006	Présidence : Portugal Bureau : Autriche, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse
2007	Présidence : Portugal Bureau : Autriche, France, Italie, Lituanie, République Tchèque, Suisse
2008	Présidence : Portugal Bureau : Allemagne, Autriche, République Tchèque, France, Hongrie, Italie, Suisse
2009	Présidence : Portugal Bureau : Autriche, Italie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse
2010	Présidence : Suisse Bureau : République Tchèque, France, Italie, Luxembourg, Espagne, Suède, Portugal
2011	Présidence : Suisse Bureau : France, Espagne, Luxembourg, Portugal, République Tchèque, Serbie, Suède